

Les droits de l'enfant célèbrent leurs 25 ans un esca-banc pour valoriser la place de l'enfant dans les lieux d'accueil de l'administration

Pour marquer le 25^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Ville de Lausanne organise mercredi 19 novembre un conseil des enfants extraordinaire et présente l' « esca-banc », objet pratique et symbolique de la place que la Ville fait à l'enfant dans son administration.

Distinguée « Commune amie des enfants » par l'UNICEF, la Ville de Lausanne poursuit ses engagements visant à favoriser l'intégration des enfants dans la vie de la Cité et prévoit deux événements cette semaine :

- Un Conseil extraordinaire des enfants ouvert au public **le 19 novembre 2014 à 16 h30 aux Arches du Grand Pont, avec la participation d'Oscar Tosato, conseiller municipal**. Des représentants des cinq conseils des enfants de la ville, âgés de 6 à 12 ans, partageront leurs expériences et réfléchiront ensemble aux améliorations possibles dans leurs quartiers. La rencontre sera animée par Michele Poretti, « chercheur en droits de l'enfant ».
- La présentation officielle de l'esca-banc comme moyen et témoin de la place faite à l'enfant dans la cité. L'objet en bois, ludique et pratique, entre escabeau et petit banc, sera mis à disposition des enfants aux guichets, salles d'attente et réceptions de l'Administration communale. Les enfants pourront s'y tenir debout ou assis aux côtés de leurs parents.

l'esca-banc : quel usage et quelle place à l'enfant ?

Symbolique, pratique et ludique, l'esca-banc siègera dans toutes les réceptions et salles d'attentes communales. Il marque la volonté de la Ville de tenir compte de la présence et de valoriser la place des enfants dans les lieux d'accueil de l'administration.

les Conseils des enfants de la Ville

Les Conseils des enfants s'adressent aux jeunes Lausannois de 6 à 12 ans. Ce sont des espaces où les enfants, de tous milieux, accompagnés de professionnels garants du cadre, viennent librement, partager des idées, s'interroger, mener des actions.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 079 442 57 77

Des images des « esca-bancs » sont disponibles sur www.lausanne.ch/delegation_enfance

Lausanne, le 17 novembre 2014